



Procès-verbal de l'assemblée générale 2024 d'AgriJura

Courfaivre, CCSC, vendredi 1^{er} mars 2024, 9h30

Ordre du jour adopté

1. Ouverture de l'assemblée par le président d'AgriJura
2. Message des autorités
3. Désignation de scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mars 2023
5. Rapport d'activités 2023
6. Comptes 2023
7. Budgets 2024
8. Désignation de l'organe de révision des comptes
9. Programme d'activités 2024
10. Election complémentaire au comité
11. Achat de nouveaux locaux : présentation et décision
12. Activités de l'USP / **Exposé de Francis Egger, Vice-directeur**
13. Résolution de l'assemblée concernant la biodiversité
14. Divers

1. Ouverture de l'assemblée par le président d'AgriJura

Nicolas Pape ouvre l'assemblée à 9h35 devant 108 votants, 33 invités et 35 élèves de la FRI (liste de présence disponible au secrétariat d'AgriJura). Il revient sur la situation climatique 2023, avec son printemps long et humide et son été assez sec. Après plusieurs années très animées en raison des diverses votations, et avec des contraintes multiples surtout liées à la pandémie, nous avons pu reprendre notre travail de base dans le calme et la sérénité en mettant un accent particulier sur la communication avec le monde non agricole. Le comité s'est retrouvé en réunion à onze reprises en 2023 et a accueilli Edwige Steulet, nouvelle présidente des paysannes jurassiennes. Le travail concernant la politique agricole fût, malgré une année relativement calme, tout de même bien réel. L'arrivée de l'obligation d'utiliser des pendillards, les problèmes que cela implique, particulièrement dans le terrain en pente, nous ont occupés. Nous avons également œuvré du mieux possible pour contrer la volonté de la Confédération de mettre en vigueur l'obligation des 3,5% de SPB sur terres assolées.

Au niveau des marchés, Le Président souligne que le marché de la viande bovine était moyen à bon en 2023 mais tout de même en deçà des années précédentes. Concernant le porc, les prix avaient tendance à se stabiliser en deuxième partie d'année mais à un niveau toujours beaucoup trop bas. Le lait d'industrie est payé à un prix qualifié de moyen et qui n'a pas évolué et suivi l'augmentation du prix des intrants.

Nicolas Pape revient ensuite sur les défis à venir. Ainsi, en 2024, AgriJura va bien sûr suivre de très près tout ce qui est lié à la politique agricole, particulièrement aux travaux prévus concernant la définition de la politique 2030. Le projet de bâtiment à Glovelier et la réalisation de nouveaux locaux devrait aussi nécessiter une certaine attention.

Le Président parle ensuite de la révolte agricole actuelle et de la pression qui pèse sur le monde agricole. Il rappelle qu'un débat lié à ces révoltes est organisé par AgriJura après l'assemblée. Le Président souhaite à toutes et à tous une très belle année, beaucoup de joie, de bonheur et surtout une très bonne santé.

Le Président salue ensuite les autorités présentes, notamment la Présidente du Parlement jurassien Pauline Godat, le Ministre Jacques Gerber, le Conseiller aux Etats Charles Juillard, le Conseiller national Thomas Stettler, le vice-Directeur de l'USP Francis Egger, le chef ECR Jean-Paul Lachat, la cheffe de l'ENV Mélanie Oriet, le vétérinaire cantonal Flavien Beuchat, le directeur de la FRI Olivier Girardin, le président de la FRI Christian Tschanz, la secrétaire générale de la CAJB Daniela Allemann, les invités, les élèves de troisième année des classes de la FRI ainsi que les représentants de la presse.

L'ordre du jour est accepté sans remarque.

Une minute de silence est ensuite respectée pour les personnes disparues en 2023.

Concernant les excusés, une liste des personnes excusées est disponible au secrétariat d'AgriJura.

2. Message des autorités

Madame Pauline Godat, Présidente du Parlement jurassien

Madame Godat salue les personnes présentes et transmet les salutations du Parlement. Elle revient sur les révoltes et revendications agricoles de ces derniers temps. Au niveau politique, l'échelon cantonal doit être attentif aux revendications agricoles et tout faire pour favoriser une agriculture locale et durable. La Présidente prend l'exemple des deux textes acceptés par le Parlement jurassien : *Restauration collective : favorisons les produits locaux de saison*, déposée par notre Directeur François Monin et *la résolution pour sauver le cheval Franches-Montagnes*.

La Présidente rappelle le rôle essentiel des agriculteurs pour le tourisme et le maintien des paysages ouverts. Le consommateur doit jouer le jeu en achetant local et de saison. Le Jura a de la chance d'être un coin de pays encore rural ou tout le monde a un membre de sa famille dans l'agriculture et de ce fait, tout le monde a un lien avec la terre. La Présidente souhaite une bonne assemblée à tout le monde.

Monsieur Jacques Gerber, Ministre jurassien

Monsieur Gerber salue les personnes présentes et transmet les salutations du Gouvernement. Le Ministre remarque que l'agriculture manque de reconnaissance. On a l'impression d'être des jardiniers et non des producteurs. Le Gouvernement comprend la mobilisation agricole de ces dernières semaines et réaffirme son soutien au monde agricole. M. Gerber appelle les partenaires du secteur agroalimentaire à développer des systèmes valorisant à long terme les produits agricoles afin d'assurer un revenu décent à ceux qui les produisent. Au niveau politique, le Ministre rappelle que divers dossiers sont en cours de traitement au niveau fédéral et pourraient avoir une influence non négligeable sur le revenu des paysannes et des paysans jurassiens. Le premier thème est celui des finances de la Confédération et la volonté du Conseil fédéral de réduire le crédit-cadre destiné aux aides à l'agriculture. Le Gouvernement jurassien s'est fermement opposé à l'idée de réduire les dépenses de la Confédération en faveur de l'agriculture alors que celles-ci sont stables depuis plus de 20 ans. Par ailleurs, l'idée de transférer une partie de la somme destinée actuellement aux paiements directs vers la recherche, la vulgarisation et les améliorations structurelles inquiète le Gouvernement. D'autre part, le transfert des paiements directs vers les aides structurelles constituerait une double peine pour les cantons à faible capacité financière comme le nôtre. M. Gerber appelle encore une fois le Conseil fédéral à revoir son projet en maintenant les crédits agricoles au niveau de ces dernières années. En marge de ces discussions, le débat autour de la future politique 2030 débute. La simplification du système semble être dans le viseur. Ceci doit être une priorité, les 23 types de paiements directs actuels doivent être réduits drastiquement. Afin de

réduire la paperasse et la multitude des contrôles, la mise en œuvre des mesures incitatives devrait davantage reposer sur la confiance.

M. Gerber revient ensuite sur les difficultés financières du canton du Jura. Afin d'y faire face, le Gouvernement et le Parlement ont pris des mesures qui doivent permettre de maintenir une capacité d'investissement pour le futur. Les économies budgétaires vont toucher tous les domaines de l'administration et donc potentiellement tous les citoyens et pas que les agriculteurs. Le Ministre rappelle que le canton du Jura demeure celui qui soutient encore et toujours le plus l'élevage chevalin. Les soutiens alloués à l'élevage bovin, notamment ceux en faveur des marchés de bétail, restent dans la moyenne de ce que pratiquent les autres cantons qui ont maintenu ce type d'aides, certains les ayant même supprimés. En comparaison aux cantons de taille similaire au nôtre, M. Gerber rappelle que les subventions pour les améliorations structurelles restent à un bon niveau. Les remaniements parcellaires pourront donc continuer tout comme le renouvellement des outils de production ou le raccordement de fermes isolées au réseau d'eau potable qui prennent une importance grandissante en raison du manque de précipitations de ces dernières années. Jacques Gerber insiste sur le rôle de la politique qui est de rendre possibles des solutions originales et bénéfiques à une multitude de personnes ou à une région entière. C'est dans ce sens qu'il entend s'engager tant au niveau du Gouvernement jurassien que dans les conférences nationales auxquelles il assistera ces prochains temps. Pour terminer, M. Gerber félicite les agriculteurs pour le travail inlassable effectué tout au long de l'année. Ce travail permet de remplir nos assiettes avec des produits de haute qualité, mais également d'apprécier un paysage extraordinairement varié, très bien entretenu et qui laisse la place à la biodiversité.

3. Désignation de scrutateurs

Le président propose quatre scrutateurs : Irmin Rais, Maxence Henry, Patrick Roth, Jean-Claude Girardin et Samuel Aebi. L'assemblée les élit.

4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mars 2023

Le PV de l'assemblée générale du 3 mars 2023, publié dans le rapport annuel et disponible sur le site internet d'AgriJura, est soumis à l'assemblée qui l'approuve sans remarque.

5. Rapport d'activités 2023

Le directeur François Monin présente le rapport d'activités 2023.

Prix et revenus. L'inflation galopante depuis 2022 et le début de la crise en Ukraine pèse lourd sur les exploitations agricoles. Le manque à gagner résultant de cette inflation se monte à près de 300 millions pour les familles paysannes, le revenu stagnant alors à 17CHF/h loin des revenus comparables. Agrijura ne négocie aucun prix. Cependant, elle peut dénoncer les abus, revendiquer des hausses de prix et prêter attention au cadre légal régissant les négociations, à l'instar des interprofessions. En 2023, AgriJura s'est battue pour :

- Des prix rémunérateurs et des appels aux filières et organisations de producteurs à augmenter les prix de 5 à 10% rapidement (revendications partagées par l'USP)
- Un renforcement des producteurs au sein des organisations fixant les prix à l'instar de l'interdiction des doubles casquettes dans les Interprofessions (lutte contre les marges abusives)
- Un maintien des paiements directs pour le budget 2024 et dans le train d'ordonnances (refus de la baisse des contributions à la sécurité à l'approvisionnement)
- Une augmentation des moyens dédiés à l'agriculture pour le crédit-cadre agricole 2026-2029. (Le Conseil fédéral souhaite lui baisser les paiements directs de 350 millions)

- Une stabilité de la politique agricole et pas d'introduction de mesures renchérissant la production

Politique agricole. 5 ans après le lancement de la première consultation sur la PA22+, les chambres fédérales ont accepté les réformes légales nécessaires. Elles se résument à 3 volets salués par Agrijura. La couverture sociale obligatoire du partenaire travaillant sur l'exploitation était soutenue. De plus, l'introduction d'une incitation à assurer ses récoltes contre les événements extrêmes dus au changement climatique était cruciale pour une région jurassienne fortement impactée par les gels tardifs, les sécheresses ou encore les fortes pluies. Agrijura en a profité pour souligner que les débats concernant cette deuxième étape ont démontré la nécessité de revoir en profondeur notre système de politique agricole. L'addition de mesures et couches administratives supplémentaires ne permettent ainsi plus d'avoir une politique agricole cohérente.

Grands prédateurs. Depuis 2021 et la présence avérée du loup dans le canton du Jura, la problématique des grands prédateurs reste centrale. En 2023, l'échec du référendum sur la nouvelle loi sur la chasse a permis de mettre enfin en place des mesures urgentes pour freiner la croissance exponentielle du nombre d'individus présents sur le territoire helvétique. « Une meilleure régulation des populations de loups était donc primordiale, selon ce que nous écrivions en avril, lors de la validation de la nouvelle loi ». Les modifications d'ordonnances en consultation express et les décisions du Conseil fédéral pour le 1^{er} décembre ont permis de définir des mesures d'urgence.

Finances publiques. Refrain lancinant depuis quelques années, les volontés exécutives de couper dans les budgets de notre profession sont source de travail et lobby intense. Sans obtenir plus d'argent malgré ce que titrent parfois certaines dépêches médiatiques, les milieux agricoles ont pu sauver l'essentiel du budget fédéral dédié à l'agriculture. Ils ont ainsi contré la coupe linéaire de 2.2%, à l'instar des 55 millions de paiements directs maintenus. Au niveau jurassien, la situation, disons-le, catastrophique des finances cantonales ne laissait augurer rien de bon. L'agriculture s'est battue pour ne pas être touchée plus que les autres secteurs. Avec l'appui de l'ensemble des députés agricoles et des auditions de la part de la commission des finances, les coupes agricoles se montent à 600'000.- dans les charges structurelles – 300'000.- pour la FRI et 300'000.- pour les budgets dédiés à l'élevage -, ainsi qu'à un passage de 3.2 à 2.9 millions pour les investissements agricole comprenant les améliorations structurelles.

Evolution structurelle. Nous comptons, en 2023, 896 exploitations recensées, perdant 11 entités. Le taux de cessation d'activités est le plus faible de Suisse dans notre canton, grâce à des grandeurs d'exploitation adaptées aux marchés et à la politique agricole. Cette force actuelle pose cependant déjà des questions lors des reprises. En effet, plus de la moitié des chefs d'exploitations ont plus de 50 ans. La révision cette année du droit foncier rural sera cruciale. Sur les 896 unités, 694 exploitations produisaient selon les normes PER en 2023 et 202 selon les normes BIO. La surface moyenne s'approche des 45 ha. L'agriculture jurassienne occupe près de 2800 emplois.

Production biologique. La production biologique représente aujourd'hui plus de 22% des exploitations pour plus de 22% de la SAU. Même si la part des exploitations est en augmentation, pour la première fois depuis deux décennies, le nombre d'exploitations bios n'a pas augmenté. L'agriculture biologique fait face aux marges prises par les distributeurs qui se taille la part du lion. Sans une meilleure répartition de la valeur au sein de la chaîne et de meilleurs prix à la production, sans prix plus abordables en magasins, cette filière stagnera.

Production laitière. Sur le front de l'or blanc, la production laitière est repartie en 2023 à la hausse avec un volume estimé à 91 millions de kg, après une année 2022 en forte baisse. La

production de lait de fromagerie totalise 31.9% des quantités. 3 producteurs ont arrêté cette filière valorisante, alors que, fait exceptionnel depuis 2007, 3 exploitations sont passées en production de lait d'industrie. La moyenne par producteur est en hausse à 261'614 kg (en hausse en lait d'industrie et en baisse en lait de fromagerie). Avec 29,01 millions de kg destinés à la transformation en fromage, la part de lait de fromagerie baisse fortement.

Marchés publics de bétail. 3817 bovins ont été commercialisés, restant stables. Les prix de la tabelle Proviande restent en 2023 historiquement hauts. Cependant, la surenchère moyenne fut plus faible avec 23 centimes. Les marchés publics ont toute leur importance pour la définition et la transparence des prix. Relevons encore que la contribution cantonale maintenue en 2023 a permis d'inciter les apports même en période plus morose comme connue en fin d'année.

Elevage chevalin. L'élevage chevalin se porte mieux en Suisse, avec des prix de vente en forte hausse en cette période post-covid. Cette situation permet ainsi aux éleveurs d'atteindre enfin une certaine rentabilité dans cette filière typique de l'agriculture jurassienne. Sur le plan politique, AgriJura a participé à la défense des moyens dédiés à l'élevage pour les races menacées. En effet, après la levée de boucliers contre le projet de réformes fédérales sur l'élevage de 2022, le Conseil fédéral souhaitait revenir sur les décisions des chambres fédérales. C'est un soulagement pour l'ensemble de la branche. En effet, le manque à gagner se montait à plusieurs centaines de milliers de francs pour les éleveurs de la région.

Réseaux écologiques. 7 réseaux sont portés par AgriJura. Nous comptons 666 exploitations participant à un ou plusieurs de nos réseaux pour un total de 4149 ha de surfaces de promotion de la biodiversité inscrits, soit plus de 10% de la SAU jurassienne dans les réseaux d'AgriJura.

Promotion de l'agriculture. La promotion de l'agriculture occupe une place primordiale pour AgriJura. Cela quand bien même nous habitons un canton rural où la population est encore proche de son agriculture, mais dont le lien a tendance à s'affaiblir. Que ce soit le Brunch à la ferme, la présence sur les réseaux sociaux, les vidéos de la chaîne « Terre à Terre », ou encore les émissions de « RFJ s'invite à la ferme », les actions se veulent complémentaires. S'il ne fallait citer que quelques faits marquants en 2023, l'Espace agricole de la Foire du Jura fut un événement marquant, avec le concept d'un comptoir renouvelé. Aux abords de la ville de Delémont, les Portes ouvertes à la ferme à Courroux-Courcelon furent une réussite en tout point, réunissant plus de 2500 personnes.

AgroImpact. AgriJura a, fin 2023, participé activement à la mise sur pied de la plateforme intercantonale romande AgroImpact. Cette dernière doit permettre d'offrir aux agriculteurs des solutions à l'ensemble des démarches climatiques de façon volontaire. Evitant d'engager les agriculteurs dans des solutions de réduction des gaz à effet de serre pour laver la conscience de secteur plus polluants, cette démarche souhaite valoriser au sein du secteur pour le secteur les efforts fournis. La mise en œuvre en 2024 ne saurait tarder et les soutiens cantonaux aux bilans carbone validés dans le Plan climat Jura permettront de subventionner la participation des fermes.

Terentraide dépannage agricole. En 2023 Terentraide Sàrl a pris un nouveau tournant en fidélisant un dépanneur en la personne de Fabian Bottelli. Actif depuis le mois d'avril, il a permis de pallier toutes les situations critiques et de doubler le nombre de jours de dépannage agricole.

Secteur assurances. Les activités d'assurance ont porté à la fois sur les assurances de personnes via Agrisano et sur les assurances de choses et de patrimoine via Emmental. Des conseils globaux ont été effectués pour 40 exploitations agricoles afin de réviser leur portefeuille d'assurance et de déterminer si les couvertures correspondent effectivement aux

besoins. Près de 340 entreprises ont sollicité des couvertures d'assurance auprès de Prestaterre CJA Sàrl.

François Monin remercie ECR et la FRI pour l'étroite collaboration, ainsi que le comité toujours dynamique. Le Directeur souligne la chance pour AgriJura de compter sur un personnel compétent et une équipe qui tire à la même corde. Les arrivées en 2023 de Noah Sylvestre et Julia Crelier complète une équipe dynamique à votre service et travaillant sans relâche pour les 4 sociétés réunies sous le même toit. Il profite de la tribune pour exhorter l'assemblée de se battre. Le soutien de la population est omniprésent. Si nous réussissons les exercices d'équilibristes actuels entre communication sur nos revendications légitimes de façon pacifique et maintien de l'adhésion populaire, l'agriculture sortira renforcée. Ensemble, nous irons de l'avant.

Le rapport est mis en discussion. La parole n'est pas demandée. Le rapport d'activités est accepté à l'unanimité.

6. Comptes 2023

François Monin présente les comptes 2023 d'AgriJura qui bouclent sur un bénéfice de 8'948.03 CHF.

Prestaterre affiche un bénéfice de 505.07 CHF

Terrentraide présente un bénéfice de 1'462.24 CHF

M. Olivier Godat, directeur associé chez GNG Révision Sàrl, donne lecture du rapport de révision. La fiduciaire GNG Révision Sàrl a vérifié les comptes AgriJura, Prestaterre et Terrentraide. Le rapport a été transmis avec la convocation à l'assemblée. Le rapport garantit que les comptes arrêtés au 31.12.2023 sont conformes aux lois suisses et recommande à l'assemblée de les approuver tels que présentés et de donner décharge aux organes d'AgriJura. L'assemblée accepte les comptes 2023 à l'unanimité et donne décharge à ses organes.

7. Budget 2024

Le déficit projeté d'AgriJura s'élève à 250.00 CHF. Pour Prestaterre, le bénéfice projeté est de 7'180 CHF. Le bénéfice projeté de Terrentraide s'élève à 50.00 CHF.

Les budgets des trois entités AgriJura, Prestaterre et Terrentraide 2023 sont acceptés à l'unanimité.

8. Désignation de l'organe de révision des comptes

Le comité propose de renouveler le mandat de révision à GNG Révision Sàrl. L'assemblée accepte le choix de GNG Révision Sàrl pour la révision des comptes 2024 à l'unanimité.

9. Programme d'activités 2024

François Monin présente le programme d'activité 2024 qui se résume comme suit :

- **Politique agricole et marchés** : stratégie de l'agriculture pour la PA2030 et crédit cadre agricole 26-29 ; ordonnances fédérales sur la mise en œuvre de la PA22+ : assurance récolte, fusion des réseaux biodiversité et paysage et protection sociale du partenaire ; poursuite de la mise en œuvre de la législation concernant les grands

prédateurs ; renforcement des producteurs au sein des filières ; campagne contre l'initiative sur la biodiversité.

- **Aménagement du territoire** : suivi de la révision des plans d'aménagement local ; révision de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire ; révision des fiches du plan directeur cantonal sur l'espace rural.
- **Organisation et sections régionale** : poursuite tournus des activités (Portes ouvertes à la ferme, écoliers à la ferme, excursions inter-régions) ; soutien aux exploitations en difficulté par le fonds de solidarité ; préparation des 50 ans d'AgriJura en 2025 : stratégie, communication et événements.
- **Environnement, énergie et climat** : déploiement de la mesure de bilans carbone dans le Jura via le dispositif AgrolImpact ; conseils et animation dans les réseaux écologiques.
- **Promotion de l'agriculture** : projets cantonaux de la campagne « Paysannes & paysans suisses » ; soutien à la tournée estivale de Christophe Meyer ; participation à la Foire du Jura.
- **Techniques agricoles et énergies renouvelables** : consolidation de la plateforme FarmX ; soutien aux énergies renouvelables en milieu agricole.
- **Organisation AgriJura** : concrétisation du projet de construction pour AgriJura ; poursuite de la responsabilisation des collaborateurs et collaboratrices.

Interventions :

M. Brice Prudat demande quelle somme sera dépensée par AgriJura pour la campagne contre l'initiative biodiversité.

Réponse de François Monin : Aucune charge n'est prévue dans le budget d'AgriJura. Ce sera financé par des dons en cas de charges. La décision quant à l'engagement d'AgriJura dans cette campagne sera prise au point 13 avec la résolution biodiversité.

Le programme d'activité est accepté sans autres remarques, à la majorité et un avis contraire.

10. Elections complémentaires au comité

Le comité a reçu la démission de Jean-Bernard Chavanne. Il propose une personne pour le remplacer. Il s'agit de Céline Turberg. Elle habite Fahy et travaille dans une ferme à Buix qui produit différentes cultures (orge, blé, colza, tabac, maïs, fraises). Elle possède les CFC d'agricultrice et d'horticultrice. Il n'y a pas d'autres candidatures. Céline Turberg est élue par acclamation.

Le Président remercie Jean-Bernard Chavanne pour les 10 années passées à œuvrer en faveur de la défense professionnelle. Jean-Bernard revient ensuite sur l'évolution de l'agriculture en six décennies et le travail durant son enfance. Il remercie l'assemblée pour la confiance accordée durant ces 10 années.

11. Achat de nouveaux locaux : présentation et décision

François Monin présente le projet de bâtiment prévu à Glovelier. Les bureaux actuels sont trop petits pour la poursuite des prestations d'AgriJura avec les 3 autres filiales sous le même toit (AJAPI, Prestaterre, Gestion et Conseil). Il y a un souhait de garder les synergies avec nos partenaires actuels sur le site, sans augmenter démesurément la charge locative.

Les finances d'AgriJura sont saines et nous avons une opportunité d'être propriétaires. Les plans du projet ont été présentés lors des rencontres annuelles des sections régionales en

décembre 2023. François Monin présente le projet plus en détail ainsi qu'une projection détaillée des charges financières avec plusieurs variantes (statut quo, statut quo+ avec un doublement des surfaces louées, déménagement dans un autre espace loué, achat de locaux).

Si le projet est accepté, un déménagement pourrait être prévu en 2025, année des 50 ans d'AgriJura.

Les plans du projet sont disponibles au secrétariat d'AgriJura.

Interventions :

*M. **Brice Prudat*** remarque qu'il y a une grande place en goudron prévue devant le bâtiment, il faut penser à planter des arbres. Il demande en outre à qui appartient Postarea ?

*Réponse de **Nicolas Pape*** : Sur l'image, c'est la place actuelle. Des arbres seront plantés si la place est suffisante. Postarea appartient à plusieurs actionnaires, dont le principal est M. Sylvain Mahon, agriculteur et membre d'AgriJura.

M. Prudat informe qu'une mauvaise expérience a été faite à Courgenay avec la déchetterie. Il insiste sur le fait de faire une convention forte avec Postarea.

Nicolas Pape rappelle qu'avec un droit de superficie de 50 ans, toutes les conventions seront prévues pour 50 ans.

*M. **Sylvain Mahon*** informe que Postarea est porté par lui-même et deux partenaires. Les partenaires sont des gens de la région et des terriens (Romain Lovis et Jean-Marie Paupe).

*M. **Fabrice Nagel*** félicite les acteurs du projet et leur souhaite plein succès. Il félicite aussi AgriJura pour ce projet.

L'assemblée d'AgriJura accepte l'achat de nouveaux locaux à Glovelier sous la forme présentée, pour un montant de CHF 1'100'000.- à l'unanimité.

L'assemblée décide à l'unanimité de donner au comité d'AgriJura la compétence de définir les montages et conditions définitives du projet (convention, structure de financement, etc.).

François remercie les membres pour ce soutien. Il précise que les oppositions au projet relevées par la presse régionale ont attiré à la hauteur de la halle et au patrimoine et ne mettent pas en péril le projet.

12. Activités de l'USP / Exposé de Francis Egger, Vice-directeur

Francis Egger, vice-directeur de l'USP, remercie les membres pour leurs engagements et AgriJura de l'avoir invité à son assemblée. Il rappelle l'importance des assemblées et des rencontres en présentiel. Le mouvement de révolte actuel est totalement justifié selon lui. L'USP doit l'accompagner. Ce mouvement est parti à la base de la jeunesse agricole qui s'inquiète pour l'avenir de son métier. Il faut faire attention, lors de révoltes, à garder la population avec nous. Francis Egger revient sur plusieurs points :

Reconnaissance du métier d'agriculteur. Le Conseil fédéral ne respecte pas ce point. Dans un rapport, le CF parle du salaire horaire des agriculteurs et met en avant la formation pour améliorer le revenu. Cela est inadmissible puisque les agriculteurs sont déjà des professionnels actuellement. Le problème des revenus est lié à la politique agricole et aux prix sur les marchés.

Simplification administrative. L'USP va utiliser la marge de manœuvre actuelle dans les ordonnances pour demander des simplifications administratives.

Prix sur les marchés. L'USP demande 5-10% de hausse des prix à la production, ce qui représente 400 millions de francs. On attend aujourd'hui la décision d'IP-Lait. L'USP espère une hausse de 4 centimes ou plus. Une hausse de moins de 4 centimes irait dans la bonne direction mais ne serait pas suffisante. S'il n'y a pas de hausse, c'est inacceptable et le ton va monter lors de futures négociations.

Budget fédéral. On a pu compenser le budget 2024. Le Conseil fédéral revient avec les mêmes coupes sur le dos de l'agriculture dans son budget 2025. La décision sera prise au Parlement en décembre. S'il le faut, on rassemblera 10'000 paysans à Berne pour faire entendre notre voix. La pétition qui a rassemblé 65'000 signatures en 10 jours prouve que la population est avec nous. Les points revendiqués dans la pétition étaient déjà cités dans le programme d'activité de l'USP voté en novembre. La pétition a été remise à Guy Parmelin et aux 4 grands distributeurs nationaux.

PA2030. Le sondage de l'USP a rencontré un franc succès avec plus de 3200 réponses de la part de nos membres. On veut une agriculture durable, en tenant compte des aspects sociaux et économiques. Un indicateur est alarmant, c'est le taux de suicide dans l'agriculture. Un rapport PA2030 sera soumis à la Chambre suisse d'agriculture. Le but principal sera de maintenir une agriculture diversifiée, axée sur la production animale et végétale.

Initiative biodiversité. Soumise au peuple le 22 septembre. Cette initiative est aussi problématique pour les filières de l'énergie, du tourisme, du bois et pour les finances fédérales. Actuellement, près de 20% des surfaces agricoles sont inscrites en SPB, mais il ne faut pas oublier que 70% des émissions polluantes dans l'alimentation sont dues aux importations. Pour la précampagne, il est prévu de montrer ce que l'on fait jusqu'à présent (panneaux aux abords des champs de SPB).

Il conclut en remerciant tout le monde et avec le slogan : « Le tabac en Ajoie, on y croit ».

13. Résolution de l'assemblée concernant la biodiversité

François Monin présente une résolution sur la biodiversité. Nous voterons en septembre une initiative sur ce thème.

La résolution sur la biodiversité proposée relève les points suivants :

- *L'amélioration de la biodiversité en zone agricole réside dans une augmentation de la qualité des surfaces écologiques.*
- *Les instruments de la politique agricole - réseaux écologiques et leur fusion avec les périmètres de qualité paysage dès 2026 – sont le meilleur outil pour identifier les potentielles lacunes et les combler.*
- *Une expansion aveugle de surfaces au détriment de la production alimentaire est irréfléchie.*
- *L'initiative biodiversité, au vu notamment des conséquences extrêmes qu'elles engendreraient dans l'espace agricole jurassien et sur la production alimentaire de ce pays, est rejetée.*

Interventions :

M. Lionel Richard relève qu'on ne reconnaît pas le problème en lien avec la biodiversité. Il propose de rajouter une phrase qui précise que la biodiversité est en déclin.

Réponse de Nicolas Pape : il faut soigner la qualité de nos surfaces de promotion de la biodiversité. AgriJura rajoutera un amendement au texte en ce sens.

Mme Laurence Studer rappelle que l'agriculture en fait assez pour la biodiversité. Pourquoi les gazons des privés, les usines etc. ne font pas d'efforts en la matière ? Stoppons aussi les

constructions et la perte de terrain agricole. Ce ne sont pas que les agriculteurs qui doivent tout supporter. Mme Studer est applaudie par l'assemblée.

M. Michel Guédât pense qu'il y a un réel problème avec la biodiversité. Il craint les accords avec le Mercosur. L'éclateur est aussi un problème pour la biodiversité selon lui. Il n'utilise plus d'éclateur. Il se questionne aussi sur le bon sens du labour.

François Monin précise que le but d'aujourd'hui est d'avoir un engagement clair contre l'initiative biodiversité. Concernant le Mercosur, il n'y a pas d'actualité à ce sujet aujourd'hui mais AgriJura sera attentive aux éventuels prochains accords de libre-échange.

M. Lionel Richard relève qu'il y a peu de SPB dans les terres ouvertes et beaucoup dans les herbages. Il est critique vis-à-vis du conseil. Au moment de mettre en place les 3,5%, on conseille des bandes culturales extensive. On conseille systématiquement les mesures les plus simples à mettre en place et cela n'améliorera pas la biodiversité. De nouvelles mesures seront imposées à court terme si on ne fait rien. Il va s'opposer à cette résolution.

François Monin précise qu'un point central de la résolution est l'augmentation de la qualité et non de la quantité des SPB. Pour augmenter la qualité, un conseil sera probablement donné chez les agriculteurs. AgriJura gère 70% de la surface en réseau du territoire cantonal et organise régulièrement des séances d'informations sur différents thèmes en lien avec les SPB.

M. Brice Prudat se demande pourquoi le contre-projet au texte a été refusé aux chambres fédérales et pourquoi l'USP s'y est opposée. Dans le texte de l'initiative, il n'est pas précisé que l'agriculture devrait en faire plus. L'agriculture n'est pas visée par le texte selon lui. L'USP et AgriJura ne devraient pas s'opposer à cette initiative.

Réponse de Francis Egger : le contreprojet allait encore plus loin que l'initiative. ProNatura (qui fait partie des initiants) proposait de réserver 30% de la surface nationale à des surfaces de valeur écologique. Selon les estimations de ProNatura, il y a actuellement 8% de la surface qui répond à ces critères de qualité écologique. On va automatiquement prendre des surfaces supplémentaires sur l'agriculture.

La parole n'est plus demandée. La résolution est acceptée à la majorité et deux avis contraires.

14. Divers

M. Dominique Erard revient sur le thème de la formation agricole. La formation est bonne selon lui. La situation économique de l'agriculture est due au Conseil fédéral qui perd la mémoire. Suite aux accords du GATT dans les années 90, le Conseil fédéral avait promis des paiements directs en compensation aux baisses de prix, via la contribution à la sécurité d'approvisionnement. Actuellement, le Conseil fédéral diminue cette contribution pour financer de nouvelles mesures. Le Conseil fédéral doit honorer ses promesses : nouvelles mesures = nouvelles contributions. Pas d'argent = pas de programmes supplémentaires. Il propose de réfléchir à une motion pour rétablir la contribution à la sécurité d'approvisionnement à sa juste valeur.

M. Vincent Wermeille revient sur les propos de Jacques Gerber qui a parlé des panneaux à l'envers. Le canton se plaint d'avoir trop de travail si les cantonniers doivent remettre les panneaux à l'endroit.

M. Fabrice Nagel revient sur les dernières actions de *Révolte agricole*. Il trouve regrettable qu'un céréalier prenne la parole pour défendre les producteurs de lait. Il s'est fait traiter d'idiot par plusieurs personnes à cause de la pancarte qu'il a mis à l'avant de son tracteur lors de la manifestation et l'article du jour du Quotidien jurassien est aussi très critique. Néanmoins, il remercie tout le monde pour l'engagement. M. Nagel accuse ensuite Jacques Gerber de ne pas avoir eu la même théorie de réduction des phytosanitaires lors de son voyage au Mercosur que celle qu'il a émise lors de son allocution. Il relève que le niveau d'administratif sur nos exploitations agricoles est une honte et que les producteurs en ont marre. Il s'est mis à disposition de *Révolte agricole* temporairement mais il remettra prochainement sa place. Il relève ensuite son ras le bol vis-à-vis de la transparence des prix et propose de faire des économies à l'OFAG en limitant le nombre de fonctionnaires.

Le Président Nicolas Pape relève que les considérations de M. Nagel sont très personnelles.

M. Martin Marchand interroge ECR au niveau de l'adaptation de la SAU sur ACORDA, sans le consentement des propriétaires.

Réponse de Jean-Paul Lachat : la démarche est survenue il y a plusieurs années avec une obligation fédérale de géo-référencer les surfaces. Des corrections ont pu être demandées. S'il y a un changement, on peut demander des ajustements. Pour les détails, il faut voir avec les collaborateurs de l'ECR (discussion en directe).

M. Sylvain Mahon remercie l'assemblée pour la confiance accordée au projet Postarea. Il revient ensuite sur le plan d'aménagement cantonal. Glovelier devient la *silicon valley* du Jura. Il y a des ventes et des taxes, sans discussions. Tout le monde n'est pas sur la même longueur d'onde. Les propriétaires se font expropriés. Les usines déménagent depuis les autres villages et pas depuis les autres cantons, ce qui n'apporte rien au canton du Jura. Il demande à la chambre d'agriculture d'être vigilent à ce genre de choses.

Réponse de François Monin : il y a deux zones d'intérêt cantonal au Jura (Courgenay et Glovelier). AgriJura a été consulté en 2016 et a voulu un indice d'utilisation du sol élevé afin d'utiliser le sol de manière efficiente. AgriJura a aussi demandé que ceux qui perdent le plus de terre aient la priorité pour d'autres terres.

Concernant les ventes de terrain, il est encore possible de se battre malgré les menaces d'expropriation. Concernant la taxe, le prix de référence de valeur de terrain est plus élevé que le prix réellement payé. Il faut négocier un prix de vente plus élevé. Il faut se battre auprès des communes pour cela.

M. Daniel Studer apporte les salutations de Mooh. Il remercie tout le monde pour le déplacement pacifique à Saignelégier. Il est important de garder le consommateur avec nous et non contre nous. Au niveau du marché du lait, il y a un réel problème avec le cours de l'Euro pour l'exportation de fromage et de poudre de lait. Il appelle à soutenir Mooh, une organisation en mains de producteurs. Il est prévu de renforcer l'organisation pour être plus fort sur le marché du lait en Suisse. Il félicite ensuite les personnes engagées dans des organisations comme Christophe Eggenschwiler (actuellement chez IP-Suiss) et Boris Beuret aux producteurs suisses de lait.

M. Vincent Boillat, *vice-président d'AgriJura*, remercie le Président Nicolas Pape pour la tenue de l'assemblée et pour tout le travail qu'il effectue tout au long de l'année.

La parole n'étant plus demandée, Nicolas Pape clôt l'assemblée à 12h30 en remerciant la section Delémont, les paysannes, le personnel et le Directeur pour l'accueil et l'organisation.

L'assemblée est suivie d'une intervention externe : « Augmentation des risques des récoltes liés au changement climatique : rôle d'une coopérative d'assurance ? » par Adrian Aebi et Gaylor Monnerat, respectivement Directeur et responsable marché chez Suisse grêle.

Un débat sur les révoltes agricoles est organisé après le repas.